

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & Règlement intérieur 2024

Afin que vos vacances vous soient les plus agréables possibles, et que vous puissiez profiter de toutes les Activités et Prestations des Etablissements au cours de la saison en toute sérénité, nous vous demandons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessous.

Version en vigueur en date du : 14/09/2023

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente de la société MS Vacances ont pour objet de définir les droits et obligations de MS Vacances et du Client (tel que désigné ci-après) dans le cadre de la Réservation d'un Hébergement ou Emplacement de camping depuis le Site ou par téléphone auprès du Service Réservation : +33 (0)253 817 000 (ci-après la « **Réservation** »).

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations proposées dans le Catalogue et sur le site Internet accessible à l'adresse suivante : www.ms-vacances.com (ci-après le « **Site** ») ou tout autre support de communication. Le contenu du catalogue et du site internet a vocation à informer les Clients. Certaines des Activités et Prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. MS Vacances se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes dans le catalogue et/ou sur le site internet. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le Site par le biais d'une notification écrite préalable à l'adresse de courrier électronique renseignée par le Client au moment de sa Réservation.

Les CGV applicables sont celles publiées sur le Site au moment de la Réservation.

La Réservation effectuée par le Client est encadrée par les présentes CGV, le Règlement intérieur annexé et la Politique de confidentialité qui font partie intégrante des CGV.

1.1. DÉFINITIONS

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans les présentes CGV, auront la définition suivante :

- **Activités** : désigne les activités proposées au sein de l'Etablissement dans lequel séjourne le Client, notamment des activités sportives, des animations, des clubs enfants.
- **Prestations** : désigne les prestations proposées au sein de l'Etablissement dans lequel séjourne le Client, notamment les bars, les snacks, les restaurants, les épiceries, les espaces aquatiques, les espaces bien-être.
- **CGV** : désigne les présentes Conditions Générales de Vente ;
- **Client** : désigne toute personne physique majeure effectuant une Réservation auprès de MS Vacances, pour ses besoins personnels ;
- **Compte** : désigne le compte personnel créé par tout Client sur le Site pour accéder au détail de sa Réservation, et accessible par celui-ci grâce à un identifiant et un mot de passe ;
- **Donnée(s) Personnelle(s)** : désigne(nt) la/les donnée(s) à caractère personnel du Client collectée(s) et traitée(s) par MS Vacances dans le cadre d'une Réservation et de la création d'un Compte, et ce, dans les conditions et modalités telles que définies dans la Politique de Confidentialité ;
- **Etablissement** : désigne un des Etablissements MS Vacances sélectionnés par le Client au moment de sa Réservation ;
- **Hébergement** : désigne un des hébergements compris dans les Etablissements proposés à la Réservation au Client tel que les cottages, les chalets, les lodges et les tentes équipées ;
- **Emplacement de camping** : désigne un emplacement vide mis à disposition pour l'installation d'un matériel appartenant au Client tel qu'une caravane, une tente, un van ou un camping-car.
- **MS Vacances** : désigne la société MS Vacances, société par actions simplifiée, située Chemin de la Parée, 85560 Longeville-Sur-Mer (France), immatriculée au RCS de La Roche-Sur-Yon sous le numéro 384 598 421 ;
- **Règlement intérieur** : désigne les règles à respecter au sein des Etablissements lors du séjour du Client qui doit en prendre connaissance avant toute

Réservation ;

- **Réservation** : désigne le fait pour le Client de réserver en ligne sur le Site ou par téléphone auprès du Service Réservation un Hébergement ou Emplacement de camping au regard des Etablissements proposés et de leurs disponibilités suivant les modalités et conditions fixées dans les présentes CGV ;
- **Politique de Confidentialité** : désigne la politique de confidentialité et de protection des Données Personnelles des Clients mise en œuvre par MS laquelle fait partie intégrante des présentes CGV ;
- **Site** : désigne le site Internet édité par la société MS Vacances accessible notamment via l'adresse : www.ms-vacances.com.

1.2. PRIX

- Les tarifs indiqués dans le catalogue sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours.
- La prestation aura lieu au tarif en vigueur au moment de l'enregistrement de l'option ou de la Réservation.
- Une simulation de séjour pour un séjour ne garantit aucune place ni aucun prix.
- Les tarifs sont susceptibles d'évoluer sans préavis.
- Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif.

1.3. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. MS Vacances se réserve en tout état de cause la possibilité d'imposer la signature d'une décharge engageant le Client et ses participants à respecter le Règlement intérieur.
- Le Client s'engage à réserver un séjour en son nom personnel et pour son compte et à occuper l'Hébergement ou Emplacement de camping sélectionné pendant la durée du séjour.
- Le Client a la possibilité d'effectuer sa Réservation par téléphone et/ou à partir du Site suivant les modalités décrites ci-dessous.

1.3.1. Réservation par téléphone

- Le Client peut contacter le Service Réservation en composant le numéro suivant : +33 (0)253 817 000 afin d'établir une simulation de séjour portant sur un Hébergement ou Emplacement de camping identifié qui est communiqué à l'adresse de courrier électronique du Client telle qu'indiquée lors de son échange téléphonique avec le Service Réservation. Cette simulation de séjour a pour but d'informer le Client sur un Hébergement ou Emplacement de camping identifié et n'a pas pour objet d'engager le Client vis-à-vis de MS Vacances.
- Le Client peut également contacter le Service Réservation afin de poser une option sur un Hébergement ou Emplacement de camping. Lorsque cette option est posée, MS Vacances transmet sous format PDF au Client les présentes CGV, le Règlement intérieur annexé et la Politique de confidentialité afin d'obtenir son accord. Cette option n'est valable que pendant une durée définie indiquée dans le contrat d'option, à l'issue de laquelle l'option sera supprimée par le Service Réservation. Si le Client verse l'acompte demandé par MS Vacances dans le délai imparti suivant les modes de paiement visés à l'article 1.5.3 des présentes CGV, l'option devient une Réservation sous réserve pour le Client de recevoir le courrier électronique de confirmation par MS Vacances à l'adresse de courrier électronique qu'il a indiquée au Service Réservation.
- Dans le courrier électronique de confirmation de la Réservation, MS Vacances transmet au Client les présentes CGV auxquelles est annexé le Règlement intérieur et la Politique de confidentialité à des fins de conservation et de vérification des informations relatives à la Réservation. Les conseillers MS Vacances ont vocation à informer et conseiller les Clients et ne sauraient être tenus responsables en cas de désaccord sur le séjour réservé. Le fait d'effectuer le paiement des sommes demandées entraîne l'acceptation ferme et définitive de la Réservation établie par MS Vacances.

- Si le Client ne souhaite pas faire l'objet d'une prospection commerciale par voie téléphonique, il peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr, conformément à l'article L223-2 du Code de la consommation.

1.3.2. Réservation sur le Site

- Le Client peut effectuer une Réservation sur le Site et créer un Compte. Le Client sélectionne l'Hébergement ou Emplacement de camping en fonction des disponibilités proposées par l'Etablissement en cliquant sur le bouton « Réserver ».
- Le Client choisit l'un des modes de paiement proposés et accepte expressément les termes des présentes CGV puis procède au règlement du montant de l'acompte demandé par MS Vacances. Le Client est redirigé sur l'interface de paiement sécurisée de son prestataire de service de paiement.
- Une fois le règlement effectué de l'acompte, MS Vacances valide la Réservation. Le Client reçoit ensuite un courrier électronique de confirmation de sa Réservation de la part de MS Vacances. Dans ce cas, la Réservation est ferme et définitive.
- Enfin, toute arrivée effectuée sans Réservation préalable entraînera l'adhésion aux CGV à compter de la mise à disposition de l'emplacement. Les CGV sont affichées dans l'enceinte de l'Etablissement ou consultables sur www.ms-vacances.com. Elles pourront également être remises gratuitement sur demande.
- MS Vacances s'engage à indiquer les disponibilités des emplacements en temps réel. Dans le cas d'une Réservation simultanée sur un même emplacement, MS Vacances s'engage à informer et rembourser dans un délai de vingt-quatre (24) heures ouvrées les Clients, par courrier électronique, de l'indisponibilité de l'emplacement pour une période déterminée.
- La Réservation d'un Hébergement ou Emplacement de camping est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder ou concéder votre Réservation sans l'accord express et préalable du groupe MS Vacances.
- Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.
- Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de l'âge le jour de la Réservation.
- L'attribution de l'Hébergement ou Emplacement de camping s'effectue uniquement sur place, par MS Vacances et ne peut être réservée à l'avance. MS Vacances ne peut garantir les demandes particulières (numéro, ou autres...) faites lors d'une Réservation et ne saurait être tenue responsable dans le cas où celles-ci ne seraient satisfaites. Aucune indemnité ne sera due. Le numéro d'emplacement sera communiqué au Client au moment de la mise à disposition de l'emplacement, le jour de son arrivée. Uniquement après accord de MS Vacances, la ou les demandes acceptées le jour de l'arrivée, feront automatiquement l'objet d'une facturation supplémentaire qui sera portée à la connaissance du Client préalablement à son acceptation expresse.
- Toutes demandes adressées par le Client dans un délai de 7 jours avant l'arrivée ne pourront être prises en compte, et n'auront donc aucune valeur contraignante et contractuelle.

1.3.3. Emplacement de camping

- Le tarif campeurs indiqués sur le site internet www.ms-vacances.com ou communiqué par nos conseillers comprend l'accès à l'emplacement pour 2 personnes. Tout participant supplémentaire (3ème, 4ème, 5ème et 6ème personne), fera l'objet d'une facturation supplémentaire.
- La capacité maximale d'accueil est de 6 personnes. MS Vacances se réserve le droit de refuser l'accès à l'Etablissement aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne.

- La réservation d'un Emplacement de camping comprend 2 personnes, le véhicule, l'accès aux sanitaires et l'installation d'un matériel appartenant au Client tel qu'une caravane, une toile de tente, un van ou un camping-car. Il ne pourra être installé qu'un seul matériel sur l'emplacement.
- Il est impératif de nous communiquer, à la Réservation, le détail exact et les dimensions du matériel à installer sur l'Emplacement de camping durant le séjour. En cas d'informations manquantes et/ou erronées, MS Vacances décline toute responsabilité quant à l'emplacement attribué.
- Toute modification du matériel indiqué sur le contrat de vente doit faire l'objet d'une demande au préalable au Service Réservation et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le groupe MS Vacances.

1.3.4. Hébergement

MS Vacances vous propose plusieurs gammes d'Hébergements allant de 2 à 8 personnes. Pour les Hébergements de 4/6 et 5/7 personnes, le premier chiffre correspond à la capacité conseillée par MS Vacances et le second à la capacité maximale d'accueil. MS Vacances se verra dans l'obligation de refuser l'accès à l'Établissement aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil maximale indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne. Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement une facturation supplémentaire, fixée par MS Vacances et sous réserve d'acceptation expresse du Client. Pour toute Réservation d'un Hébergement, il est formellement interdit d'installer tout matériel supplémentaire.

1.3.5. Frais de Réservation

- Les frais de Réservation téléphoniques sont de 15€ pour les séjours de 1 à 5 nuits et de 30€ pour les séjours de 6 nuits et plus.
- Les frais de Réservation Web sont de 12€ si la Réservation s'effectue en ligne sur www.ms-vacances.com.
- Les frais de Réservation sont dus à la Réservation.

1.3.6. Taxe/redevance de séjour et Redevance Ordures Ménagères

- Le Client devra s'acquitter du règlement de la taxe/redevance de séjour sur la base tarifaire 2023, sous réserve de modification pour 2024.
- Une redevance ordures ménagères sera facturée à chaque Client au tarif de 1.02€/nuît, soit 7,14€/semaine pour financer la collecte de ses déchets, pendant son séjour.

1.3.7. Offres Spéciales

Les offres spéciales proposées par MS Vacances, qu'elles soient intemporelles ou ponctuelles, sont non rétroactives, non cumulables entre elles et sous réserve de disponibilité à la Réservation, valables sur le montant du séjour hors suppléments, taxes, redevance et frais. Les offres spéciales s'entendent en premier lieu aux conditions particulières de l'offre (disponibles sur www.ms-vacances.com ou auprès de nos conseillers) puis aux conditions générales de vente en vigueur. Les offres spéciales proposées par MS Vacances peuvent être modifiées, supprimées et réactivées à tout moment sous réserve que le Client en soit préalablement informé.

1.3.8. Bons cadeaux

- Les bons cadeaux proposés par MS Vacances sont non rétroactifs, non cumulables, non échangeables, non remboursables, et sous réserve d'acceptation et de disponibilité à la Réservation. Valable une fois, sur remise du bon original. Les bons cadeaux s'entendent en premier lieu aux conditions particulières du bon puis aux présentes Conditions Générales de Vente.
- Le Client peut céder son bon cadeau si le cessionnaire remplit les mêmes conditions (mêmes dates de séjour, même Hébergement...) que lui et jusqu'à 7 jours de l'arrivée. Dans cette hypothèse, le Client devra impérativement en informer MS Vacances (Lettre RAR, mail) en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et des participants. Une nouvelle Réservation sera établie au nom du cessionnaire. La cession de la Réservation entraîne des frais de traitement de trente (30) euros TTC.

1.3.9. Garantie Sérénité

- Toutes les Réservations effectuées sur le Site ou par téléphone auprès de nos conseillers bénéficient gratuitement et automatiquement de la Garantie Sérénité, qui permet d'assouplir les conditions de

modifications et de résiliation telles que décrites en Annexe 1. Toutefois MS Vacances recommande au Client de souscrire à l'assurance annulation, incluant l'extension COVID (se référer à l'article 1.6.2). Garantie valable pour les séjours contractés avec MS Vacances. Les demandes de résiliation, de modification ou de cession devront impérativement être notifiées au Service Réservation MS Vacances par écrit (RAR, email). La date retenue pour définir les indemnités de résiliation, de modification ou de cession dues sera la date de l'émission de la Lettre RAR, le cachet de la poste faisant foi, ou encore la date de réception de l'email. Le remboursement sera adressé au Client dans un délai maximal de 90 jours, à moins que ce dernier n'en dispose autrement par écrit. En cas de résiliation/modification du contrat de vente établi entre MS Vacances et le Client, la Garantie Sérénité et l'assurance Campez Couvert ne pourront se cumuler dans leur utilisation.

- Consulter les conditions de la Garantie Sérénité en Annexe 1.

1.4. SUIVI DE LA RÉSERVATION

Après avoir effectué une Réservation, MS Vacances transmet au Client un courrier électronique de confirmation, tel que visé aux articles 1.3.1. et 1.3.2. des présentes CGV, qui comprend un numéro de réservation rattaché au nom utilisé par le Client lors de sa Réservation. Afin de suivre sa Réservation, le Client a la possibilité soit de créer un Compte, soit d'y accéder sans Compte.

1.4.1. Identification et création d'un Compte

- En cliquant sur l'icône située en haut à droite du Site, le Client est invité à compléter les champs dédiés à la création de son Compte. Dans ce cas, il garantit l'exactitude, la sincérité et la conformité des informations transmises à MS Vacances (en particulier son adresse de courrier électronique). Il appartient en conséquence au Client de modifier à tout moment et dans les meilleurs délais tout changement de coordonnées via son Compte accessible depuis le Site.
- En validant la création de son Compte, le Client prend connaissance et accepte la Politique de Confidentialité. Le Client reçoit ensuite un courrier électronique de confirmation de son inscription de la part de MS Vacances. Il peut ensuite modifier ses coordonnées et suivre sa Réservation.
- MS Vacances ne pourra être tenue responsable de l'absence de diligence du Client lors de la Réservation, la modification et la mise à jour de ses Données Personnelles, et par suite de coordonnées erronées, avec leurs conséquences sur la Réservation.
- La création d'un Compte permet au Client de accéder à ses Réservations ; modifier ses informations renseignées lors de la création de son Compte.

1.4.2. Suivi de la Réservation sans Compte

En cliquant sur l'icône située en haut à droite du Site, le Client peut suivre sa Réservation en cliquant sur « Accéder à ma réservation sans créer de compte », puis en indiquant son nom utilisé pour la Réservation et le numéro de réservation transmis par MS Vacances et en cliquant sur le bouton « Valider ».

1.5. CONDITIONS DE PAIEMENT

1.5.1. Emplacement de camping

- Pour les Réservations effectuées à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de Réservation et assurance annulation payables à la Réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement sa Réservation. Pourront être utilisés les modes de paiement décrits à l'article 1.5.3 des présentes CGV.
- Pour les Réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de Réservation et assurance annulation payables à la Réservation) doit être réglé à la Réservation afin de confirmer définitivement sa Réservation. Pourront être utilisés les modes de paiement suivants : carte bancaire ; virement bancaire ; chèque-vacances connect. A noter, à moins de 7 jours de l'arrivée, seuls les paiements en carte bancaire et chèque-vacances connect seront acceptés.
- Le solde doit être payé le jour de l'arrivée du Client et ce, avant la mise à disposition de son Emplacement de camping. Pourront être utilisés les modes de paiement suivants : carte bancaire (Visa & Mastercard)

chèques vacances, chèque-vacances connect et espèces.

1.5.2. Hébergements

- Pour les Réservations effectuées à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de Réservation et assurance annulation payables à la Réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement sa Réservation. Pourront être utilisés les modes de paiement décrits à l'article 1.5.3 des présentes CGV.
- Pour les Réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement du solde du séjour doit être fait à la Réservation. Celui-ci doit être obligatoirement réglé par : carte bancaire ; virement bancaire ; chèque-vacances connect. A noter, à moins de 7 jours de l'arrivée, seuls les paiements en carte bancaire et chèque-vacances connect seront acceptés.
- Il est rappelé que le solde doit être impérativement réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour et sans qu'il n'y ait besoin d'un quelconque rappel de la part de MS Vacances.

1.5.3. Mode de paiement

Pour les paiements à plus de 30 jours de la date d'arrivée (Hébergement ou Emplacement de camping), le Client peut effectuer un paiement par :

- Carte bancaire à partir du site de MS Vacances conformément à l'article 1.3.2 des présentes Conditions Générales de Vente ;
- Virement bancaire à partir du site de MS Vacances conformément à l'article 1.3.2 des présentes Conditions Générales de Vente ;
- Chèque bancaire adressé par courrier postal ;
- Chèques vacances adressés par courrier postal ;
- Chèque-vacances connect à partir du site de MS Vacances.

Pour les paiements à moins de 30 jours de la date d'arrivée (Hébergement ou Emplacement de camping), le Client peut effectuer un paiement par :

- Carte bancaire à partir du site de MS Vacances conformément à l'article 1.3.2 des présentes Conditions Générales de Vente ;
- Virement bancaire à partir du site de MS Vacances conformément à l'article 1.3.2 des présentes Conditions Générales de Vente ;
- Chèque-vacances connect à partir du site de MS Vacances.

A noter, à moins de 7 jours de l'arrivée, seuls les paiements en carte bancaire et chèque-vacances connect seront acceptés.

- Sur place (à la réception, le jour de l'arrivée) seuls les modes de paiements suivants seront acceptés :
 - Carte bancaire ; chèques vacances ; chèque-vacances connect et espèces.
- Il est rappelé que les règlements en espèces sont acceptés dans la limite du montant légal autorisé qui est fixé à mille (1 000) euros conformément à l'article D112-3 du Code monétaire et financier pour tout Client ayant son domicile fiscal en France. Ce plafond est relevé à quinze mille (15 000) euros si le domicile fiscal du Client est situé à l'étranger.
- En cas de non-respect des délais de paiement, MS Vacances se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes dues par tous moyens. Par ailleurs, à défaut de recevoir le règlement du solde dans les délais, le Client est informé de l'annulation de sa Réservation. A ce titre, la Garantie Sérénité s'appliquera conformément à l'article 1.3.9 des présentes CGV.
- Pour tout envoi de chèques vacances, MS Vacances conseille vivement au Client de faire un envoi en «valeur déclarée». Dans le cas contraire, MS Vacances décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement du règlement du Client. Les chèques vacances doivent nous être remis avec leurs talons d'origine. Le champ «Nom du titulaire» doit obligatoirement être rempli, ils doivent être tous détachés du chèque et non agrafés, scotchés sur quelconque support. MS Vacances se réserve la possibilité de facturer des frais supplémentaires de 10€ en cas de non-respect des consignes.

1.6. ANNULATIONS

1.6.1. Droit de rétractation

Il est préalablement rappelé que le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la consommation.

1.6.2. Assurance Annulation

MS Vacances propose au Client de souscrire une assurance annulation, incluant l'extension Covid-19, qui reste facultative mais fortement conseillée (3.7% du montant du séjour). Elle prend en charge sous certaines conditions⁽¹⁾ le remboursement de tout ou partie de votre séjour. L'assurance annulation ne peut être souscrite et payée qu'au moment de la Réservation.

(1) Détail des conditions sur www.ms-vacances.com

1.6.3. Annulations

• Toutes arrivées tardives, départs anticipés, annulations du Client ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Le Client doit aviser MS Vacances par téléphone au +33 (0)253 817 000 ou par courrier électronique de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver son Hébergement ou Emplacement de camping. L'Établissement se réserve le droit de disposer de l'Hébergement ou de l'Emplacement de camping prévu s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

• Chaque partie se réserve le droit de mettre un terme au contrat qui lie, en cas de non-respect des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur de l'Établissement. Cette rupture de contrat ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de MS Vacances si le Client commet un manquement aux dites Conditions Générales de Vente et au Règlement intérieur de l'Établissement. Le Client ne pourra tirer argument du non retrait du courrier adressé en AR, ou du refus de signature du récépissé. A l'inverse, si l'Établissement commet un manquement aux Conditions Générales de Vente et au Règlement intérieur, le Client sera remboursé des sommes qu'il aura versées pour la Réservation auprès de l'Établissement.

• Si, avant le départ du Client de l'Établissement, MS Vacances est amené de son fait à résilier le contrat qui lie les deux parties, il sera proposé à celui-ci, en fonction des disponibilités, un nouveau séjour ou remboursement de tout ou partie de celui-ci. Dans le cas où le Client valide cette proposition, aucune indemnité ne lui sera due et si le prix du séjour proposé est inférieur au prix du séjour initial, la différence sera remboursée.

• Les demandes d'annulation devront impérativement être notifiées au Service Réservation MS Vacances par lettre RAR ou par courrier électronique.

1.7. VOTRE SÉJOUR

1.7.1. Arrivée

• MS Vacances se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans la fiche récapitulative du séjour réservé et autres documents contractuels transmis et validés par le Client. Dans le cas où certaines informations essentielles s'avèrent erronées (ex : identité, nombre de personnes...), l'Établissement se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit et sans formalité ni indemnité. Le Client a la faculté de vérifier l'exactitude des informations contenues dans la fiche récapitulative du séjour réservé et autres documents transmis et complétés par MS Vacances. Dans le cas où certaines informations essentielles s'avèrent erronées (ex : durée du séjour, choix de l'Établissement), le Client contactera directement le Service Réservation par téléphone au +33 (0)253 817 000 ou par courrier électronique afin de modifier lesdites informations avant toute contractualisation. Dans l'hypothèse où le Client s'en aperçoit après avoir payé, validant ainsi sa Réservation, il peut modifier son séjour dans les conditions prévues à l'article 1.3.9 des présentes Conditions Générales de Vente.

• L'Emplacement de camping est à disposition du Client à partir de 14h (15h en basse-saison) et après règlement du solde du séjour. Dans le cas où le Service Réservation reste sans nouvelle du Client à J+1 de l'arrivée, MS Vacances se verra dans l'obligation de facturer l'acompte et de mettre un terme au contrat.

• L'Hébergement est à disposition du Client à partir de 15h.

• Une caution par carte bancaire sera demandée au Client :

CAUTION CAMPEURS : 80€
CAUTION CAMPEURS SIGNATURE : 160€

CAUTION HÉBERGEMENT : 200€

CAUTION MÉNAGE :

Game 2 : 130€

Game 5 (sans arrivée d'eau) : 130€	Game 4 : 145€
Game 5 et 4/6 : 160€	Game 5/7 : 175€
Game 6 : 205€	Game 8 : 235€
Game 4 et 5 (2 salles d'eau) : 205€	Game 6 (2 salles d'eau) : 250€
Game 8 (2 salles d'eau) : 280€	Game 6 + 2 (3 salles d'eau) : 370€

Les « Gammes » indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent à la capacité maximale en nombre de personnes par Hébergement.

1.7.2. Pendant votre séjour

• L'Établissement fournira ses meilleurs efforts pour la mise en œuvre de son obligation générale de surveillance du terrain de camping. Cette obligation est limitée notamment par le fait d'un tiers en cas de vols d'objets de valeur non déposés dans l'un des coffres forts mis à disposition par l'Établissement (option supplémentaire à souscrire au début du séjour auprès de la réception) et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du Client, y compris en cas de force majeure (incendies, intempéries). Tous les Clients doivent se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur de l'Établissement.

• Chaque Client est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite.

• MS Vacances attire l'attention des Clients sur le fait que les Clubs enfants sont accessibles pour les enfants ayant 4 ans révolus au cours du séjour, aucune dérogation ne pourra être accordée. De ce fait, l'inscription ne pourra se faire que dans le cas où ce dernier a l'âge requis le jour de l'arrivée. L'inscription pourra être refusée si le quota pour la tranche d'âge dont relève l'enfant à inscrire est déjà atteint.

• L'Établissement ne saurait être responsable en cas d'indisponibilité du Wifi pour des raisons telles que la défaillance du réseau public d'électricité, la défaillance des réseaux de télécommunications, la perte de connectivité au réseau Internet due aux opérateurs publics ou privés de l'Établissement. L'accès Wifi est soumis à certaines conditions, disponibles en réception ou sur simple demande au +33 (0)253 817 000.

En cas de dysfonctionnement total du réseau Wifi pendant le séjour du Client, MS Vacances remboursera l'option souscrite par le Client dès son arrivée, à l'exception des Établissements MS Vacances pour lesquels l'option Wifi est incluse (gratuite).

• Sur place, les diverses dépenses ne pourront être réglées en chèque bancaire.

• Activités et Prestations : Il est rappelé qu'un nombre insuffisant de Clients constitue un motif valable d'annulation.

1.7.3. Départ

• L'Emplacement de camping doit être libéré au plus tard à 12h et 10h pour les Hébergements. Pour tout départ retardé, il sera facturé 20€ par demi-heure supplémentaire au Client.

• Avant le départ, le séjour doit être soldé (ensemble des suppléments/dépenses souscrits sur place et non-réglés).

• Tout crédit non consommé ne pourra donner lieu à une demande de remboursement ou d'avoir d'aucune sorte.

• Le jour de votre départ, il est demandé au Client de restituer son Hébergement ou Emplacement de camping vide de tout effet personnel. En fonction des prestations souscrites (ménage de fin de séjour, location linge de lit, ...), les consignes de nettoyage seront remises au Client le jour de son arrivée (ou sur demande au Service Réservation), lui indiquant la check-list de ce qui lui est demandé.

• Dans le cas où l'Hébergement ou Emplacement de camping n'aurait pas été nettoyé au départ et/ou des détériorations seraient constatées, une facturation supplémentaire sera appliquée.

• Le ménage de fin de séjour reste sous réserve de disponibilité et ne pourra plus être souscrit à moins de 48h du départ.

• La caution sera restituée au Client après le contrôle de nos équipes, sous 10 jours.

MÉNAGE DE FIN DE SÉJOUR :

Game 2 : 90€	Game 5 (sans arrivée d'eau) : 90€
Game 4 : 100€	Game 5 et 4/6 : 110€
Game 5/7 : 120€	Game 6 : 140€
Game 8 : 160€	Game 4 et 5 (2 salles d'eau) : 140€
Game 6 (2 salles d'eau) : 170€	Game 8 (2 salles d'eau) : 190€
Game 6 + 2 (3 salles d'eau) : 250€	

Les « Gammes » indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent à la capacité maximale en nombre de personnes par Hébergement.

1.8. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

• Les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement intérieur de l'Établissement sont soumis au droit français.

En cas de litige susceptible de survenir en rapport avec les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement intérieur de l'Établissement, leur interprétation et leurs conséquences ou avec les actes les complétant ou les modifiant, le Client se rapprochera de MS Vacances aux fins de tenter d'obtenir une solution amiable.

• Toute réclamation devra avoir fait l'objet d'une déclaration auprès du responsable de l'Établissement, si le litige intervient durant le séjour.

• Toute réclamation éventuelle doit être signalée par écrit (LRAR) au Service Relation Clients du groupe MS Vacances dans les 30 jours suivants la fin du séjour à l'adresse suivante :

MS Vacances - Service Relation Clients
Chemin de la Parée
85 560 Longeville-sur-Mer - France

A défaut de règlement amiable, le Client peut choisir de :

• recourir soit à la médiation des litiges de la consommation : Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le Client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par l'Établissement si le Client n'obtient pas satisfaction un mois après. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est CM2C. Le Client peut adresser un dossier par voie électronique en le déposant sur www.cm2c.net, ou par courrier à CM2C - 14 rue Saint Jean - 75017 Paris ; soit au système de règlement en ligne des litiges accessible depuis le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR> ; étant précisé que le processus de médiation proposé ne saurait être une condition préalable à une saisine des tribunaux compétents pour le Client.

• porter sa réclamation devant les juridictions françaises compétentes.

1.9. RESPONSABILITÉ

• Le Client reconnaît expressément que MS Vacances ne pourra être tenue responsable des informations communiquées par ses partenaires sur tous supports.

• Toutes les photos et textes utilisés dans le Catalogue, sur notre site Internet ou tout autre support sont non contractuels, ayant un caractère indicatif. Il est possible que certaines prestations et installations proposées par MS Vacances soient supprimées, le cas échéant MS Vacances le notifiera par écrit au Client qui aura effectué une Réservation auprès de l'Établissement concerné.

• En cas de comportement contrevenant d'un Client et sans préjudice des recours que pourra exercer MS Vacances en réparation du préjudice subi, MS Vacances se réserve le droit de prendre toute mesure utile à son égard et notamment son exclusion de l'Établissement.

ANNEXE 1

La Garantie Sérénité

VOTRE SÉRÉNITÉ ET VOTRE TRANQUILLITÉ SONT NOS PRIORITÉS !

Pour assurer votre tranquillité, MS met en place la Garantie Sérénité qui est gratuitement et automatiquement incluse dans votre séjour pour toutes les réservations effectuées sur www.ms-vacances.com ou par téléphone auprès de nos conseillers.... Pour encore plus de sérénité, vous pouvez souscrire à l'assurance annulation incluant l'extension Covid-19.

Quelles sont les modalités en cas de résiliation ou modification ?

1. JE SOUHAITE PERSONNELLEMENT RÉSILIER, MODIFIER OU CÉDER MA RÉSERVATION :

1.1 – Je souhaite résilier ou modifier ma réservation

Jusqu'à 45 jours avant mon arrivée sur le Camping ou le Club, je peux changer d'avis à tout moment !

- Je peux modifier **GRATUITEMENT** ma réservation.
- Je peux résilier ma réservation pour **SEULEMENT** 30€.

Barème des frais de résiliation / modification du contrat, par séjour en cottage*

Pour information, à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% est demandé. L'acompte est calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation. Le solde de mon séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

Date de résiliation/modification	A 45 jours et + avant arrivée	De 44 jours à 30 jours avant arrivée	De 29 jours à 8 jours avant arrivée	De 7 jours à la veille de l'arrivée	Du jour de l'arrivée au jour du départ
Résiliation	30€	20%*	50%*	90%*	100%*
Modification à la baisse	GRATUIT avec remboursement de la différence	GRATUIT avec avoir de la différence			GRATUIT sans remboursement / sans avoir de la différence
Modification à la hausse	GRATUIT				

* Les frais de résiliation sont calculés sur le montant de l'hébergement et de l'assurance annulation (si souscrite), auxquels s'ajoute 100% des frais de réservation réglés. Les frais ne peuvent être inférieurs à 30€. En cas de résiliation le jour de l'arrivée, la totalité du séjour est facturée.

Barème des frais de résiliation / modification du contrat, par séjour en emplacement*

Pour information, à plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% est demandé. L'acompte est calculé hors frais de réservation et assurance annulation payables à la réservation. Le solde de mon séjour doit être réglé au plus tard à la date du début du séjour.

Date de résiliation/modification	A 45 jours et + avant arrivée	De 44 jours à 30 jours avant arrivée	De 29 jours à 8 jours avant arrivée	De 7 jours à la veille de l'arrivée	Du jour de l'arrivée au jour du départ
Résiliation	30€	20%*	25%*	30%*	100%*
Modification à la baisse	GRATUIT avec remboursement de la différence	40€ avec avoir de la différence	60€ avec avoir de la différence		60€ sans remboursement / sans avoir de la différence
Modification à la hausse	GRATUIT				

* Les frais de résiliation sont calculés sur le montant de l'emplacement (incluant tous les participants) et de l'assurance annulation (si souscrite) auxquels s'ajoute 100% des frais de réservation réglés. Les frais ne peuvent être inférieurs à 30€. En cas de résiliation le jour de l'arrivée, la totalité du séjour est facturée.

1.2 – Je souhaite céder mon contrat

Je souhaite faire profiter à un membre de mon entourage de ma réservation.

Jusqu'à 7 jours de la date d'arrivée, j'ai la possibilité de céder mon contrat de vente si le nouveau contractant remplit à l'identique les mêmes conditions que moi (mêmes dates de séjour, même hébergement...).

La cession du Contrat entraîne des frais de traitement de 30€.

2. ASSURANCE CAMPEZ-COUVERT [&] EXTENSION COVID-19 :

Pour encore plus de sérénité, MS Vacances me propose de souscrire à une assurance annulation qui correspond à 3,7% du montant du séjour, en plus de la Garantie Sérénité. La souscription à l'assurance Annulation est obligatoirement effectuée et payée à la réservation. L'assurance annulation couvre 95% des accidents de la vie, dans la mesure où le sinistre est aléatoire et indépendant de la volonté sauf initiative personnelle. Cette assurance prévoit une extension Covid-19 qui prend en charge sous certaines conditions le remboursement de tout ou partie de mon séjour. En plus des garanties traditionnelles, l'extension Covid-19 me protège face aux conséquences individuelles de l'épidémie.

Pourquoi souscrire à l'assurance annulation en complément de la Garantie Sérénité ?

L'assurance annulation Campeze Couvert est destinée à garantir les dommages subis par l'assuré AVANT et PENDANT le voyage. Parce que personne n'est à l'abri d'un imprévu (décès, maladie, hospitalisation, perte d'emploi...) MS Vacances vous invite très fortement à souscrire à l'assurance annulation.

Malgré la flexibilité de notre Garantie Sérénité, en fonction de la date du dommage subis il sera dans certains cas plus avantageux pour vous de déclarer votre sinistre à l'assurance Campeze Couvert afin de préserver votre budget vacances.

Exemple : j'ai réservé un cottage, en cas d'annulation survenant dans les 30 jours avant mon arrivée la Garantie Sérénité prévoit une facturation de 50% à 90%. Cependant l'assurance annulation, quant à elle, prévoit un large panel de dommage pris en charge.

Le produit « Campeze Couvert » inclut des garanties en cas :

- d'annulation du voyage,
- d'interruption du séjour,
- d'oubli d'un objet personnel,
- ainsi que la prise en charge d'un véhicule de remplacement

Voici quelques exemples de prise en charge de l'extension Covid-19 :

- Maladie COVID-19 : Annulation pour maladie COVID-19 déclarée dans le mois précédant la date d'arrivée en cas d'épidémie ou de pandémie.
- Mise en quatorzaine : Annulation suite à une mise en quatorzaine en cas de test COVID-19 positif.
- Cas contact avec mise en quatorzaine : cas contact déclaré (contacté par la sécurité sociale), en attente de passer un test COVID-19 ou dans l'attente du résultat au test.

Conditions Générales Garantie Sérénité :

Garantie valable pour les séjours contractés avec MS Vacances à compter du 18/09/2023. La garantie mentionnée s'entend en premier lieu aux conditions particulières de celle-ci puis aux Conditions Générales de Vente en vigueur. Les demandes de résiliation, de modification ou de cession devront impérativement être notifiées au service réservation MS Vacances par écrit (RAR, email...). La date retenue pour définir les frais de résiliation, de modification ou de cession dues sera la date de l'émission de la Lettre RAR, le cachet de la poste faisant foi, ou encore la date de réception de l'email. Les remboursements seront adressés au contractant dans un délai maximal de 90 jours, à moins que ce dernier n'en dispose autrement par écrit. En cas de résiliation/modification du contrat de vente établi entre MS Vacances et le contractant, la Garantie Sérénité et l'assurance Campeze Couvert ne pourront se cumuler dans leur utilisation.

1. Résiliation, modification ou cession d'une réservation en cottage ou emplacement du fait du contractant

En cas de résiliation totale de la réservation par le contractant, MS Vacances procède au remboursement des sommes versées après déduction des sommes retenues à titre de frais de résiliation en application du barème. Les frais s'appliquent sur le montant total du prix du séjour et ne peuvent pas être inférieurs à 30€.

- Modification à la baisse du contrat, pour un séjour en cottage ou emplacement

De 44 jours jusqu'à la veille de l'arrivée, l'avoire correspond à la différence entre le montant total du prix du nouveau séjour et les sommes déjà versées par le client. L'avoire émis est non remboursable et devra être consommé au cours de la saison 2024 (Réservation, Réception, Loc MS, Boutique MS). De J-7 jusqu'à la veille de l'arrivée, la modification sera possible uniquement pour un séjour aux mêmes dates, sous réserve de disponibilité.

- Modification à la hausse du contrat, pour un séjour en cottage ou emplacement

Le montant dû vous sera facturé. De J-7 jusqu'à la veille de l'arrivée, la modification sera possible uniquement pour un séjour aux mêmes dates, sous réserve de disponibilité.

2. Cession d'une réservation

Conformément à l'article L 211-11 du Code du Tourisme il est possible de céder un contrat de vente si le cessionnaire remplit les mêmes conditions (mêmes dates de séjour, même hébergement...) que le contractant et jusqu'à 7 jours de l'arrivée. Il est impératif d'en informer MS Vacances (Lettre RAR, email) en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et les participants. Un nouveau Contrat de vente sera établi au nom du cessionnaire. Des frais de traitement de 30€ seront facturés au contractant initial.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS

PRÉAMBULE

Ce règlement est donné à titre indicatif. Dans l'enceinte de l'Établissement, les consignes et règles attachées aux différents services et infrastructures doivent être respectées. L'inobservation de celui-ci entraînera notamment l'impossibilité d'y accéder et la responsabilité de MS Vacances ne saura être engagée.

2.1. CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SÉJOUR

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner dans l'un des Établissements, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre, ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur. Le fait de séjourner dans l'un des Établissements implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Le port du bracelet MS Vacances est obligatoire pour chaque vacancier et animal domestique. Il doit être porté durant tout le séjour, afin d'assurer l'identification. Nul ne peut y élire domicile.

2.2. FORMALITÉS DE POLICE

- Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.
- Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de l'âge le jour de la Réservation.
- Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis.
- En application de l'article R. 814-1 et suivants du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le Client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment : **1°** Le nom et les prénoms ; **2°** La date et le lieu de naissance ; **3°** La nationalité ; **4°** Le domicile habituel. Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents ; **5°** Le numéro de téléphone mobile et l'adresse électronique ; **6°** La date d'arrivée au sein de l'Établissement et la date de départ prévue. La durée de conservation de la fiche de police est de 6 mois.

2.3. RÉCEPTION

On trouvera à la réception tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles. Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des Clients.

2.4. AFFICHAGE

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'Établissement et à la réception. Il est remis à chaque Client qui le demande.

Pour les terrains de camping classés, la catégorie de classement avec la mention tourisme ou loisirs et le nombre d'emplacements tourisme ou loisirs sont affichés.

2.5. Hébergement ET EMPLACEMENT DE CAMPING

Les Clients devront s'installer à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant. Les membres du personnel MS Vacances sont autorisés à intervenir dans tous les Hébergements de l'Établissement en cas de nécessité.

2.6. MODALITÉS DE DÉPART

Les Clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture de la réception doivent effectuer la veille le paiement de l'ensemble des suppléments/dépenses souscrits sur place et non-réglés.

2.7. BRUIT ET SILENCE

Les Clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les

fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses vacanciers entre minuit et 7 heures, horaires pendant lesquels le silence doit être total.

2.8. ANIMAL DOMESTIQUE

Les animaux domestiques sont acceptés, moyennant supplément et dans la limite d'un animal par emplacement. Lors de votre enregistrement, le carnet de vaccination doit être à jour. Conformément à l'article 211-12 du Code rural et de la pêche maritime, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1^{ère} catégorie « chiens d'attaque » (ex : pit-bulls) et de 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » (ex : rottweiler) sont interdits. Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Tout problème de comportement dû à la négligence du maître (chien laissé seul et aboyant, déjections non ramassées...) et nécessitant l'intervention de notre équipe d'entretien, fera l'objet d'une facturation de 100€ TTC. La Réservation d'un séjour avec un animal de compagnie sera possible uniquement dans certaines catégories d'Hébergement.

2.9. VISITEURS

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans les Établissements, sous la responsabilité du Client qui les reçoit. Le Client peut recevoir un ou des visiteurs à la réception. Les Activités et Prestations sont accessibles aux visiteurs après y avoir été autorisés. Toutefois, l'utilisation des Activités et Prestations peuvent être payantes selon un tarif affiché à l'entrée de l'Établissement ou à la réception. Les voitures des visiteurs sont interdites dans l'Établissement.

2.10. CIRCULATION ET STATIONNEMENT

À l'intérieur des Établissements, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée à 10km/h. La circulation est autorisée de 7h à 00h. Peuvent circuler dans les Établissements, les véhicules qui appartiennent aux vacanciers y séjournant. Un seul véhicule par séjour est autorisé à entrer dans l'Établissement, sauf pour les catégories 4 chambres où deux véhicules sont autorisés. Il est précisé que le véhicule pourra stationner sur l'emplacement ou dans certains cas sur le parking à proximité de l'Hébergement ou de l'Emplacement de camping.

Le stationnement ne doit pas entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Les barrières sont fermées de 00h à 7h, pendant ces horaires il est formellement interdit de les forcer. Le gestionnaire fournira ses meilleurs efforts pour la mise en œuvre de son obligation générale de surveillance du terrain de camping. Cette obligation est limitée notamment par le fait d'un tiers en cas de dégradation commise sur le véhicule du locataire ou d'un visiteur dans l'enceinte de l'Établissement et sur le parking intérieur et extérieur. Il est interdit de suivre un autre véhicule pour entrer ou sortir, ni de manipuler les barrières pour faire entrer ou sortir un autre véhicule.

2.11. TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect des Établissements et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les Clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge ne devra jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations des Établissements sera à la charge du Client. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le Client l'a trouvé à son entrée dans les lieux. Dans tous nos Établissements, les espaces intérieurs communs & Hébergements sont non-fumeurs. Il est formellement interdit de brancher un barbecue

électrique sur les installations de l'Établissement (Hébergement, bornes électriques...). Pour les véhicules électriques, des bornes de recharges sont à votre disposition en supplément. Il est formellement interdit de se brancher sur les installations de l'Établissement (Hébergement, bornes électriques...). Le port du short de bain, de la combinaison ou assimilée est formellement interdit dans l'enceinte du parc aquatique. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Une tenue correcte est exigée dans les espaces communs.

2.12. SÉCURITÉ

2.12.1. Incendie

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie, aviser immédiatement la Direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence se trouve à la réception ainsi qu'au poste de surveillance du parc aquatique. En cas d'évacuation, se référer au plan d'évacuation de l'Établissement.

2.12.2. Vol

MS Vacances fournira ses meilleurs efforts pour la mise en œuvre de son obligation générale de surveillance du terrain de camping. Cette obligation est limitée notamment par le fait d'un tiers en cas de vol dans l'enceinte de l'Établissement durant le séjour. Seuls les biens gardés dans les coffres en location à la réception sont garantis par l'Établissement. Les Clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leurs biens.

2.13. MINEURS

Toute personne ayant moins de 18 ans reste sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents ou tuteurs légaux.

2.14. JEUX

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

2.15. GARAGE MORT

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la Direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation peut être payante.

2.16. INFRACTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

INFORMATIONS LÉGALES

Groupe MS Vacances : SAS MS Vacances au capital de 23 984€ - Siret 384 598 421 000 12 - Code APE 64 20 Z.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

des données personnelles

La SAS MS Vacances, immatriculée au R.C.S de la Roche sur Yon sous le numéro 384 598 421, dont le siège social est situé, Chemin de la Parée, 85560 Longeville sur Mer, attache une grande importance à la protection de vos données personnelles.

MS Vacances veille attentivement au respect des dispositions protectrices relatives à la vie privée et au traitement des données personnelles, conformément au Règlement général sur la protection des données et à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

La présente Politique de Confidentialité a pour objet d'informer les Personnes Concernées sur l'existence des Traitements mis en place par MS Vacances en sa qualité de Responsable du traitement et leurs modalités de mise en œuvre.

1. DÉFINITIONS

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans la présente Politique de Confidentialité, auront la définition suivante :

Application : désigne l'application éditée par la société Cool'n camp destinée aux Clients de MS Vacances souhaitant bénéficier des services de conciergerie pendant leur séjour ;

Archivage Intermédiaire : désigne le déplacement des Données Personnelles qui présentent encore pour MS Vacances un intérêt administratif, (comme en cas de contentieux) et/ou en cas d'obligation légale, dans une base de données distincte, séparée logiquement ou physiquement et dont, en tout état de cause, l'accès est restreint. Cette archive est une étape intermédiaire avant la suppression des Données personnelles concernées ou leur anonymisation ;

CGV : désigne les Conditions Générales de Vente disponibles sur le Site ;

Client : désigne toute personne physique majeure qui effectue une Réservation auprès de MS Vacances, pour ses besoins personnels, dans les modalités décrites dans les CGV ;

Compte : désigne le compte personnel créé par tout Client sur le Site (au sens des CGV) ;

Contrat résidents : désigne le contrat conclu de louage d'un Emplacement entre le Gestionnaire et le Locataire dans les termes, conditions et modalités qui y sont décrits ;

Donnée(s) personnelle(s) : désignent les données à caractère personnel de la Personne Concernée, au sens de la Réglementation sur les Données personnelles, collectées et traitées par MS Vacances ;

Droits Spécifiques : désignent les droits accordés par la Réglementation sur les Données Personnelles aux Personnes Concernées concernant le Traitement de leurs Données Personnelles ;

Locataire : désigne toute personne physique majeure qui effectue une Location auprès du Gestionnaire, pour ses besoins personnels, et dont les termes sont définis dans le Contrat résidents ;

MS Vacances : désigne la société, agissant en qualité de Responsable du traitement, visée dans les mentions légales accessibles depuis le Site ;

Partenariat CSE / Collectivités : désigne les personnes morales de droit public ou de droit privé qui ont conclu un partenariat avec MS Vacances leur permettant d'effectuer une Réservation à partir de l'espace dédié sur le Site intitulé « Partenariat CSE / Collectivités » ;

Personne Concernée : désigne la personne physique dont les Données personnelles sont traitées par MS Vacances correspondant à la définition du terme « Utilisateurs » tel que visé dans la présente Politique de Confidentialité ;

Politique de Confidentialité : désigne la présente politique de confidentialité et de protection des Données personnelles des Personnes Concernées mise en œuvre par MS Vacances laquelle fait partie intégrante des CGV et du Contrat résidents ;

Réglementation sur les Données Personnelles : désigne la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen

et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) ;

Responsable du traitement : désigne la personne, physique ou morale, qui détermine les finalités des Traitements et leurs moyens de mise en œuvre ;

Site : désigne le site Internet accessible à l'adresse URL : <https://www.ms-vacances.com/> sur lequel est hébergée la présente Politique de Confidentialité ;

Traitement(s) : désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées par MS Vacances en sa qualité de Responsable du traitement à partir des Données personnelles collectées depuis le Site ou directement auprès de MS Vacances ;

Terminal(aux) : désigne l'équipement matériel (ordinateur, tablette, smartphone, téléphone, etc.) utilisé par la Personne Concernée pour consulter ou voir s'afficher le Site et/ou tout autre support numérique édité par un tiers.

Utilisateurs : désigne l'ensemble des utilisateurs, visiteurs du Site, y compris les Clients, les Locataires et prospects.

2. TRAITEMENTS DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous utilisons vos Données personnelles pour vous permettre d'accéder au Site, son utilisation et son amélioration, et de manière générale dans le cadre de vos relations avec MS Vacances afin de/d' :

- Créer et assurer la gestion du Compte : ce Traitement est fondé sur l'intérêt légitime de MS Vacances, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec la Personne Concernée ;

- Effectuer les opérations relatives à sa relation commerciale avec la Personne Concernée, concernant les factures, la comptabilité : ce Traitement est fondé sur l'exécution contractuelle des CGV conclues avec les Clients ou l'exécution du Contrat résidents conclu avec les Locataires, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant la durée de l'exercice comptable puis en Archivage intermédiaire pendant une durée de 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable ;

- Effectuer des opérations de communication commerciale, notamment par voie électronique à travers l'envoi de la newsletter aux Utilisateurs qui peut contenir des informations sur les dernières actualités de MS Vacances, ou encore lors de l'organisation de jeux-concours, sous réserve d'avoir coché la case dédiée : ce Traitement est fondé sur le consentement des Personnes Concernées, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec la Personne Concernée ;

- Effectuer des opérations de communication commerciale, par voie postale à travers l'envoi de cartes de vœux aux Clients pour maintenir un lien avec MS Vacances, ou encore par téléphone : ce Traitement est fondé sur l'intérêt légitime des Personnes Concernées, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec la Personne Concernée ;

- Organiser des jeux-concours : ce Traitement est fondé sur l'exécution contractuelle du règlement du jeu-concours concerné, pour lequel les Données personnelles sont conservées en base active pendant la durée du jeu-concours concerné, puis en Archivage intermédiaire pendant une durée de 5 ans à compter du dernier contact avec la Personne Concernée ;

- Assurer le suivi de la relation Client / Locataire qui comprend notamment la gestion des réclamations : ce Traitement est fondé sur l'exécution contractuelle des CGV / Contrat résidents, pour lequel les Données personnelles sont conservées en base active pendant la durée du contrat, puis en Archivage intermédiaire pendant une durée de 5 ans ;

- Assurer l'encadrement des enfants âgés entre 4 et 14 ans inscrits dans les clubs enfants en fonction de

leur régime alimentaire (étant précisé que la collecte facultative de données sensibles – par exemple, des données relatives à une allergie ou des données de santé – nécessitera le consentement préalable des représentants légaux au traitement de données relatives à la santé du mineur concerné) : ce Traitement est fondé sur l'intérêt légitime de MS Vacances, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant la durée du séjour des Personnes concernées ;

- Utiliser le Site : ce Traitement est fondé sur l'intérêt légitime de MS Vacances de permettre aux Utilisateurs de naviguer sur le Site, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant la durée de la navigation sur le Site ;

- L'élaboration de statistiques commerciales, d'analyses et d'outils marketing (notamment classification, score, etc.) : ce Traitement est fondé sur le consentement des Personnes Concernées, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant la durée de treize mois ;

- La gestion des demandes d'exercice des Droits Spécifiques dans les conditions de l'article 9 – Les Droits Spécifiques : ce Traitement est fondé sur une obligation légale pesant sur MS Vacances, pour lequel les Données personnelles sont conservées en base active pendant la durée du traitement de la demande, puis en Archivage intermédiaire pendant une durée de 5 ans ;

- La gestion des impayés des Locataires et du contentieux : ce Traitement est fondé sur l'intérêt légitime de MS Vacances, pour lequel les Données personnelles sont conservées en base active pendant la durée du litige, puis en Archivage intermédiaire pendant une durée de 5 ans ;

- La lutte contre la fraude : ce Traitement est fondé sur un intérêt légitime pesant sur MS Vacances, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant la durée de six ans ;

- La gestion des fiches de police : ce Traitement est fondé sur une obligation légale pesant sur MS Vacances au titre de l'article R. 611-42 du CESEDA, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant une durée de six mois ;

- La gestion du recrutement via l'onglet intitulé « Offres d'emploi » sur le Site : ce Traitement est fondé sur les mesures précontractuelles, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant le processus de recrutement ;

- La conservation des candidatures : ce Traitement est fondé sur le consentement des candidats à ce que MS Vacances conserve leurs candidatures afin de les recontacter ultérieurement, le cas échéant les Données personnelles sont conservées pendant une durée d'un an ;

- La gestion de l'espace partenaires via l'onglet intitulé « Partenariat CSE / Collectivités » sur le Site permettant d'effectuer des Réservations : ce Traitement est fondé sur l'exécution contractuelle du partenariat conclu entre MS Vacances et respectivement avec les CSE et collectivités concernés, pour lequel les Données personnelles sont conservées pendant toute la durée dudit contrat, puis pendant une durée de 5 ans en Archivage intermédiaire.

Si, au moment d'une inscription vous avez coché une case dédiée, nous sommes susceptibles d'utiliser vos données pour communiquer avec vous, notamment par email et SMS.

Ces Traitements sont réalisés en conformité avec la Réglementation sur les Données Personnelles.

Chaque Utilisateur est invité à prendre connaissance de la présente Politique de confidentialité disponible depuis le Site ou accessible sur demande auprès de MS Vacances en lui adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : rgpd@ms-vacances.com.

3. COLLECTE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

MS Vacances collecte vos Données personnelles, lors de la navigation sur le Site, lors de la création d'un Compte puis lorsque celui-ci est complété au fur et à mesure, ou encore lors des échanges téléphoniques / électroniques / en présentiel auprès de MS Vacances, les catégories de Données Personnelles suivantes :

- Les données d'identification : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse de courrier électronique, numéro de téléphone ; plaque d'immatriculation (rattachée à la Réservation pour le stationnement) ;
- Les données relatives à la vie professionnelle : CV et lettres de motivation transmis par les candidats via l'onglet intitulé « Offres d'emploi » sur le Site ;
- Les informations d'ordre économique et financier : les coordonnées bancaires, les données de facturation, les références aux polices d'assurance souscrites par les Clients et les Locataires ;
- Les données de connexion : identifiants et mots de passe (non conservés en clair) des Utilisateurs pour accéder à leur Compte sur le Site ;
- Les données de navigation (date, heure, adresse IP, pages consultées) de la Personne Concernée lors de sa navigation sur le Site.

Les informations essentielles sont identifiées par un astérisque sur nos formulaires. Si vous choisissez de ne pas donner ces informations obligatoires, vous ne pourrez pas accéder aux services et prestations de MS Vacances.

MS Vacances collecte les Données personnelles que vous renseignez lors de la Réservation effectuée sur le Site, ou par téléphone / par courrier électronique / directement auprès des établissements de MS Vacances. A ce titre, MS Vacances est amenée à traiter vos Données personnelles ainsi que celles des personnes vous accompagnant (notamment vos enfants), leurs noms, prénoms et date de naissance.

4. STOCKAGE DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Site est hébergé auprès de la société dont les coordonnées sont disponibles en cliquant ici.

Toutes les précautions ont été prises pour stocker les Données personnelles des Personnes Concernées dans un environnement sécurisé et empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les informations transmises par le soin de la Personne Concernée ne seront jamais transmises à des tiers dans un but commercial ni vendues ni échangées.

5. DESTINATAIRES OU CATÉGORIES DE DESTINATAIRE

Dans le cadre de notre activité, il est possible que nous ayons recours à des sous-traitants qui ont pour mission de fournir certains services pour notre compte. En conséquence, certaines de vos Données personnelles pourront être transmises. Cependant, nos sous-traitants ne peuvent pas utiliser vos Données personnelles à d'autres fins que celles demandées.

Les informations ainsi recueillies sont réservées à l'usage exclusif de MS Vacances ainsi qu'aux sous-traitants suivants :

- en charge de l'hébergement du Site,
- en charge du développement et de la maintenance du Site,
- pour la mise à disposition de la base de données Clients et Locataires,
- pour la mise à disposition de l'Application,
- en charge des appels téléphoniques auprès des Utilisateurs.

En tant que Responsable du traitement, MS Vacances s'engage à ne pas transférer les Données personnelles hors de l'Union européenne. Dans l'hypothèse où les données feraient l'objet d'un tel transfert, MS Vacances s'engage à mettre en place des garanties appropriées, conformément au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD), et en particulier à mettre en place des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne dans leur version en vigueur.

Destinataire des Données personnelles	Nature des données transférées	Finalité du transfert envisagé	Localisation des données	Niveau de protection offert par le pays ou exception prévue par la Réglementation sur les Données Personnelles
COOL N' CAMP	Données d'identification Informations relatives à la Réservation	Utilisation de l'Application	Hébergement de l'Application sur les serveurs d'Amazon Web Services situés sur le territoire de l'Union Européenne	Adéquat (y compris pour les transferts de données vers les Etats-Unis)
OVH	Toutes les Données personnelles traitées à partir du Site	Hébergement du Site	France	Adéquat
SEQUIA-SOFT	Toutes les Données personnelles traitées à partir du Site	Suivi des Clients et Locataires à partir d'une base de données dédiée	Irlande	Adéquat
PERFORMANCE AGENCY	Toutes les Données personnelles traitées à partir du Site	Développement et maintenance du Site	France	Adéquat
ADICTIZ	Toutes les Données personnelles traitées à partir du Site	Organisation de jeux-concours	Union européenne	Adéquat

6. LIENS HYPERTEXTES

Sur le Site, les Utilisateurs peuvent accéder à d'autres sites internet (notamment TripAdvisor) et à des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube) grâce à des liens hypertextes. Si l'Utilisateur décide d'y accéder à partir du Site, il quitte ledit Site. MS Vacances invite les Utilisateurs à consulter la politique de confidentialité du site internet / du réseau social concerné afin de comprendre la manière dont leurs données sont partagées et utilisées dans ce cadre. Lorsque les Utilisateurs s'inscrivent ou se connectent à nos services sur ces réseaux sociaux, nous pouvons être amenés à collecter leurs Données personnelles conformément à la présente Politique de confidentialité.

7. RESPECT DE LA SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Conformément à la Réglementation sur les Données personnelles, MS Vacances met en œuvre toutes les mesures techniques, physiques, et organisationnelles appropriées au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité et la confidentialité des Données personnelles des Utilisateurs, notamment empêcher que celles-ci ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

8. SÉCURITÉ DES TRANSACTIONS SUR INTERNET

Conformément aux CGV, le Site utilise l'interface de paiement sécurisée de son prestataire de service de paiement en ligne (CIC Monetico) pour sécuriser les transactions bancaires des Clients.

Ainsi, lors du paiement sur le Site, les coordonnées bancaires du Client sont transmises chiffrées au CIC Monetico sans que MS Vacances ne soit en mesure d'en prendre connaissance.

MS Vacances ne collecte ni le numéro intégral de la carte bancaire du Client, ni son cryptogramme.

Pour exercer ses droits tels que ceux identifiés à l'article 9 – Les Droits Spécifiques, relatifs à ses coor-

données de carte bancaire, la Personne Concernée est invitée à s'adresser directement au CIC.

9. LES DROITS SPÉCIFIQUES

Conformément à la Réglementation sur les Données Personnelles, la Personne Concernée peut, à tout moment, bénéficier des Droits Spécifiques suivants de/d'à :

- Accès ;
- Rectification ;
- Effacement ;
- Limitation d'un traitement ;
- Portabilité ;
- Opposition ;
- Directives post-mortem.

9.1. Droits d'accès

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de MS Vacances la confirmation que les Données personnelles la concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites Données personnelles ainsi que les informations suivantes :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de Données personnelles ;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les Données personnelles ont été ou seront communiquées ;
- lorsque cela est possible, la durée de conservation des Données personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- l'existence du droit de demander à MS Vacances la rectification ou l'effacement de Données personnelles, ou une limitation du traitement de ses Données personnelles, ou du droit de s'opposer à ce traitement ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ;

g) lorsque les Données personnelles ne sont pas collectées auprès de la Personne Concernée, toute information disponible quant à leur source ;

h) l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et, au moins en pareil cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la Personne Concernée ;

Lorsque les Données personnelles sont transférées vers un pays tiers ou à une organisation internationale, la Personne Concernée a le droit d'être informée des garanties appropriées, en ce qui concerne ce transfert.

MS Vacances fournit une copie des Données personnelles faisant l'objet d'un traitement.

MS Vacances peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée par la Personne Concernée.

Lorsque la Personne Concernée présente sa demande par voie électronique, les informations sont fournies sous une forme électronique d'usage courant, à moins qu'elle ne demande qu'il en soit autrement.

Le droit de la Personne Concernée d'obtenir une copie de ses Données personnelles ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

9.2. Droits de rectification

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de MS Vacances dans les meilleurs délais, la rectification des Données personnelles la concernant qui sont inexacts. Elle a aussi la possibilité d'obtenir que les Données personnelles incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

9.3. Droits à l'effacement

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de MS Vacances l'effacement, dans les meilleurs délais, de Données personnelles la concernant lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- Les Données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière par MS Vacances ;
- La Personne Concernée a retiré son consentement pour le traitement de ces Données personnelles et il n'existe pas d'autre fondement juridique au trai-

tement ;

(c) La Personne Concernée exerce son droit d'opposition dans les conditions rappelées ci-après et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;

(d) Les Données personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite ;

(e) Les Données personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;

(f) Les Données personnelles ont été collectées auprès d'un enfant.

9.4. Droits à la limitation

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de MS Vacances la limitation du traitement de ses Données personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

(a) MS Vacances vérifie l'exactitude des Données personnelles suite à la contestation par la Personne Concernée de l'exactitude des Données personnelles ;

(b) Le traitement est illicite et la Personne Concernée s'oppose à l'effacement des Données personnelles et exige à la place la limitation de leur utilisation ;

(c) MS Vacances n'a plus besoin des Données personnelles aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à la Personne Concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;

(d) La Personne Concernée s'est opposée au traitement dans les conditions rappelées ci-après et MS Vacances vérifie de savoir si les motifs légitimes poursuivis prévalent sur les motifs allégués.

9.5. Droit à la portabilité des Données

La Personne Concernée a la possibilité de recevoir de MS Vacances les Données personnelles la concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine lorsque :

(a) Le traitement des Données personnelles est fondé sur le consentement, ou sur un contrat et,

(b) Le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.

Lorsque la Personne Concernée exerce son droit à la portabilité, elle a le droit d'obtenir que les Données personnelles soient transmises directement par MS Vacances à un autre responsable de traitement qu'elle désignera lorsque cela est techniquement possible.

Le droit à la portabilité des Données personnelles de la Personne Concernée ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

9.6. Droit d'opposition

La Personne Concernée peut s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des Données personnelles la concernant fondé sur l'intérêt légitime de MS Vacances. Ce dernier ne traitera alors plus les Données personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs impérieux et légitimes pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la Personne Concernée, ou pourra les conserver pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

9.7. Directives post-mortem

La Personne Concernée a la possibilité de communiquer à MS Vacances des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communisation de ses Données personnelles après son décès, lesquelles directives peuvent être enregistrées également auprès « d'un tiers de confiance numérique certifié ». Ces directives, ou sorte de « testament numérique », peuvent désigner une personne chargée de leur exécution ; à défaut, les héritiers de la Personne Concernée seront désignés.

En l'absence de toute directive, les héritiers de la Personne Concernée peuvent s'adresser à MS Vacances afin de/d' :

- accéder aux traitements de Données personnelles permettant « l'organisation et le règlement de la succession du défunt » ;

- recevoir communication des « biens numériques » ou des « données s'apparentant à des souvenirs de famille, transmissibles aux héritiers » ;

- faire procéder à la clôture du Compte de la Personne Concernée sur le Site et s'opposer à la poursuite du

traitement de ses Données personnelles.

En tout état de cause, la Personne Concernée a la possibilité d'indiquer à MS Vacances, à tout moment, qu'elle ne souhaite pas, en cas de décès, que ses Données personnelles soient communiquées à un tiers.

10. EXERCICE DES DROITS SPÉCIFIQUES

Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, auprès de MS Vacances :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : rgpd@ms-vacances.com

- Par courrier postal à l'adresse suivante : MS Vacances - RGPD / Chemin de la parée 85560 LONGEVILLE SUR MER

Aux fins de faire valoir ses droits suivant les conditions visées ci-dessus et dans l'hypothèse où MS Vacances aurait des doutes sur l'auteur de la demande, MS Vacances pourra demander à celui-ci de justifier de son identité en mentionnant ses nom, prénom, adresse de courrier électronique et d'accompagner sa demande d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Une réponse sera adressée à la Personne Concernée dans un délai d'un (1) mois maximum suivant la date de réception de la demande.

Au besoin ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois par MS Vacances qui le notifiera à la Personne Concernée et ce, compte tenu de la complexité et/ou du nombre de demandes.

En cas de demande de la Personne Concernée de suppression de ses Données personnelles et/ou en cas d'exercice de son droit à solliciter l'effacement de ses Données personnelles, MS Vacances pourra toutefois les conserver sous forme d'Archivage intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à satisfaire à ses obligations légales, ou à des fins probatoires pendant le délai de prescription applicable.

La Personne Concernée peut également porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (la CNIL).

11. SÉCURITÉ DU MOT DE PASSE

MS Vacances prend toutes précautions utiles pour assurer le stockage sécurisé du mot de passe de la Personne Concernée.

Toutefois, la sécurité de ce mot de passe dépend aussi de sa conception.

Aussi, il est rappelé à la Personne Concernée que son mot de passe, pour être valide doit être composé, a minima de 8 caractères, au moins 3 des 4 types suivants : majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux.

Des moyens mnémotechniques permettent de créer des mots de passe complexes, tels que :

- Ne conserver que les premières lettres des mots d'une phrase ; par exemple, la phrase « Un Mot de Passe ne retient ! » correspond au mot de passe 1mdp@sr !

- En mettant une majuscule si le mot est un nom (ex : mot)

- En gardant des signes de ponctuation (ex : !)

- En exprimant les nombres à l'aide des chiffres de 0 à 9 (ex : Un ->1).

Version en vigueur en date du 14/09/2023.